

À découvrir



LE CHÂTEAU DE LA GRÈVE

Le château actuel date du XV^{ème} siècle. Il a été édifié au centre d'un triangle où siégeaient de puissantes forteresses (Les Essarts, la Chaize le Vicomte et Bournezeau). Le château servait alors de relais entre ces points forts. De nombreux vestiges témoignent encore aujourd'hui de cette position : des tours de défense avec bretèches et archères canonnières.



Propriété privée, aucune visite possible

Pour plus d'informations :

<https://chateaudelagreve.wordpress.com/>



LA CURIOSITÉ MÉGALITHIQUE

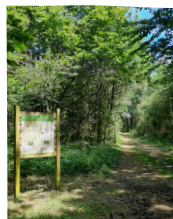
Petite curiosité sur le chemin. Cet amas de roches et son arbre poussant en plein milieu.

Mille et une questions nous traversent l'esprit quant à l'origine de ce chaos. Serait-ce le corps d'un géant endormi ou bien un ancien village de trolls ? Votre imagination sera la réponse à la question...

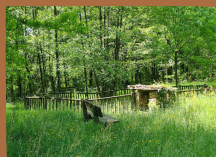


LA FORÊT DU DÉTROIT

La forêt domaniale du Déroit s'étend sur 163 hectares avec des essences variées. Vous y retrouverez la source de l'Yon, la fontaine Moreau ainsi qu'une grande diversité faunistique et floristique.



LA SOURCE DE L'YON



L'Yon prend sa source sur la commune de St Martin des Noyers. Longue de 55,7 km, la rivière traverse 11 communes de la Vendée et entre dans la retenue d'eau de Moulin Papon qui alimente la ville de La Roche-sur-Yon en eau potable.

Balisage

Sentier à suivre : N°2 Marron



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos déchets et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

www.cc-paysdechantonnay.fr



2

SENTIER DU DÉTROIT

DÉPART JARDIN DE LA PRÉE

St Martin des Noyers



Départ

Jardin de la Prée
à St Martin des Noyers



18.2 KM



3H45



FACILE





Le pas à pas

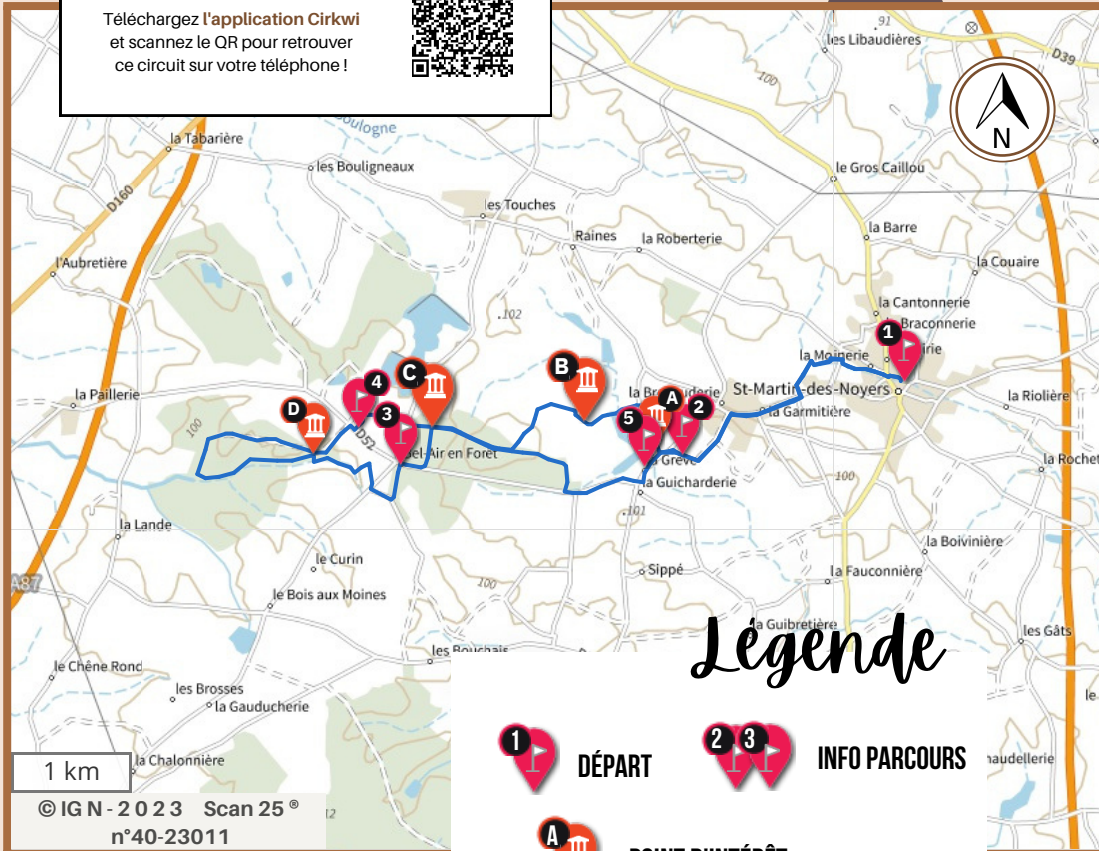
DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS : 46.72273 / -1.17821

- Prendre à gauche pour utiliser **la passerelle longeant le cimetière**. Traverser tout droit et ensuite prendre à gauche le chemin qui longe **le ruisseau des Rochettes**. Traverser le ruisseau grâce au pont et tourner tout de suite à gauche. À la fin du chemin, prendre à droite au stop puis rapidement à gauche. Suivre ce chemin pendant 600 m et tourner à gauche pour rejoindre la **D52**. Longer la départementale par la droite pendant 700 m en utilisant **la piste cyclable**. Avant le grand virage, prendre la route à gauche pour rattraper le chemin en face. Marcher 800 m sur ce chemin et de retour sur la **D52**, prendre à gauche.
- Après 150 m sur la piste cyclable, **traverser avec prudence la départementale** pour emprunter la route à droite **du château**. Marcher 650 m sur cette route puis prendre à gauche et suivre le chemin pendant 1,1 km. Au bout du chemin, tourner à gauche et passer à côté du village de **la Pennerie**. 300 m plus loin emprunter **l'allée forestière** à droite. Après 800 m, à la troisième allée forestière croisée, tourner à gauche. Au bout, juste avant la route, bifurquer à droite pour emprunter un petit sentier sur 200 m.
- En restant prudent, traverser la **D52** juste avant **le carrefour de Bel-Air** et virer à gauche par une large allée forestière enherbée. Au bout de l'allée, prendre la route à droite jusqu'au stop. Couper la **D29** avec prudence et continuer par le chemin en face en longeant les parcelles agricoles. Après 250 m, virer à gauche au niveau d'une **mare**, puis à droite **après la passerelle**. Longer le champ sur 400 m. Tourner à droite en empruntant **la passerelle** et pénétrer dans la forêt. Virer à gauche et gagner **la fontaine Moreau**, pour aller voir **la source de l'Yon** à droite. Revenir sur ses pas et bifurquer à droite sur l'allée forestière. Après plus d'1 km, prendre le chemin oblique à droite en lisière de forêt. À la croisée des chemins, continuer à droite sur le chemin en forêt et le suivre sur 1,5 km.
- Longer la **D52** à droite par le cheminement sécurisé sur 60 m. Traverser la **D52** avec prudence et prendre le chemin en face le long de la ferme. Tourner à droite avant le dernier bâtiment. Couper la **D29** avec prudence et suivre en face l'allée forestière pour reprendre le chemin de l'aller. À l'intersection, continuer tout droit. Suivre ce chemin jusqu'à retrouver le **Château de la Grève** 1,7 km plus loin.
- Au château, **sortir du parking** et emprunter **la piste cyclable** par la gauche. Marcher 300 m et prendre la prochaine route à droite. Comme à l'aller, suivre ce chemin et au bout prendre à droite. Longer la **D52** pendant 700 m puis emprunter le chemin à gauche. Continuer jusqu'à retrouver la route. Rejoindre en face le chemin longeant **le ruisseau des Rochettes**. Suivre ce chemin puis emprunter le petit pont, tourner à gauche pour rejoindre le stop. Reprendre le chemin en face qui longe **le cimetière** pour **rejoindre le point de départ**.

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Legende

- DÉPART
- INFO PARCOURS
- POINT D'INTÉRÊT



1 km
© IGN - 2023 Scan 25®
n°40-23011